Accusé de réception en préfecture
069-216900274-20250415-DG150425D037-DE
Reçu le 22/04/2025

VILLE DE BRIGNAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MARDI 15 AVRIL 2025

OBJET : MINIBUS ASSOCIATIF
Modalités de prêt

N°2025_037

Date d'affichage de la liste des délibérations : **22 avril 2025**

Date de transmission en Préfecture : **22 avril 2025**

Date de mise en ligne : **22 avril 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **8 avril 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Nicolas KELEN**

Membres présents à la séance :
Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Jean PETIT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Solange VENDITTELLI - Laurence BEUGRAS - Alain GARDETTE - Isabelle WEULERSSE - Christiane CONSTANT - Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :
Michèle EYMARD (à Jean-Philippe GILLET) - Sébastien FRANÇOIS (à Nicolas KELEN) - Guy BOISSERIN (à Christine MARCILLIERE) - Béatrice VERDIER (à Béatrice DHENNIN) - Florence RICHARD (à Catherine PEREZ) - Marie DECHESNE (à Éric JACQUET) - Sylvie GUINET (à Alain GARDETTE)

Accusé de réception en préfecture
069-216900274-20250415-DG150425D037-DE
Reçu le 22/04/2025

VILLE DE BRIGNAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MARDI 15 AVRIL 2025

Afin de soutenir le milieu associatif brignairot, la Ville de Brignais permet aux associations de Brignais d'emprunter, sous certaines conditions, deux minibus municipaux.

En cas d'emprunt, l'association doit signer avec la Ville une convention de prêt, approuvée par le Conseil municipal du 13 avril 2017.

Devant une demande d'emprunt des minibus municipaux en forte augmentation, il devient nécessaire de préciser dans ladite convention les principes de priorisation des demandes, ainsi que les modalités de mise à disposition et de restitution des véhicules, selon le modèle du projet annexé.

La commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » a vu le dossier le 9 avril 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- DIRE que la Ville de Brignais met à disposition du milieu associatif deux minibus municipaux
- APPROUVER le nouveau modèle de convention de prêt des minibus municipaux tel que présenté en séance et joint en annexe

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Nicolas KELEN

Pour copie conforme
Le Maire
Serge BÉRARD

Mairie Brignais 69530 Brignais